



13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

COMPTE-RENDU

REUNION CODIR DU 26 JUIN 2025

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : membres du Comité Directeur + mise en ligne sur le site

PRESENTS (12): ANDRIEN Nadine, BILLOT Maryse, DUQUESNOY Olivier, MARION Claude, MURATI Anne-Cécile, ROUSSILLON Eric, THA Olivier, TISSERANT Claude, TOLO Marie, TONON Florence, TONON Jean-Georges, WERTHEIMER Christophe

ABSENTS REPRESENTES (5): BANDERIER Colette, CROCHOT Françoise, GENOUD Jean-Paul, MOULIN Annick, ROUSSEL-GALLE Amandine

ABSENTS EXCUSES (6): BRAVO Jacques, CHATEAU Nathalie, DARCO Florian, LORNET Jean-Michel, ROUSSELOT Philippe, SCHLICK Jean-Luc

ABSENTS (1): PESDAY Philippe

Prochaine réunion : **Jeudi 4 septembre 19h 45** (salle de réunion réservée à cet effet)

| POINTS ABORDES | DECISION PRISE OU SUITE PREVUE |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>I – INFORMATIONS DIVERSES</u></p> <p>1) Travaux d’extension salle Marie Paradis Suite au courrier envoyé par Olivier DUQUESNOY à la Ville de Besançon, la responsable du service des sports de la mairie l’a informé oralement , à sa demande , que notre souhait de ne pas changer de locaux a été entendu (voir courrier joint).</p> <p>2) Travaux de mise aux normes de la mezzanine Suite à une visite de la commission sécurité, le rapport d’expertise demande la pose d’un garde-corps sur l’échelle et la mise en place d’étais sous le plancher</p> <p>3) Point financier -Indemnités kilométriques : 50 % remboursé/prévisionnel -Formation : 1800 € remboursés vs 4000 € budgétés -Ecole d’Aventure : 1500 € dépensés vs 4000 € budgétés - Matériel : reste du budget pour acheter.</p> <p>4) Salle de réunion du CDOS Nous pouvons désormais la louer pour 30€ la journée, ou 15€ la demi-journée. Elle est réservée pour réunion CD25 le 9 septembre en soirée, pour permettre l’accueil des inscrits au week-end découverte dans la salle de réunion du club</p> <p>5) Location minibus 9 places du Racing Besançon Tarifs très intéressants (exemple : 0,20€/km pour 400 km) Il a une assurance tous conducteurs et les véhicules sont d’un accès facile puisque stationnés sur le parking de Marie Paradis</p> <p>6) Commande Tee-Shirts logotypés 150 ans Florence TONON a interrogé par écrit le Bureau quant au choix du visuel et à la prise de décision de lancement des commandes.</p> | <p>Les travaux d’extension et de réaménagement envisagés à Marie Paradis se feront autour des locaux que nous utilisons.</p> <p>Les travaux seront réalisés par Christian THIOLOT</p> <p>-Escalade : Maryse attend encore un devis</p> <p>Le comité valide à l’unanimité la prise en charge de cette location par le CAF Besançon (15€) au bénéfice du CD 25.</p> |

Olivier précise que le visuel est le même (hors mention des 150 ans) que celui du maillot vendu à l'AG nationale par le club de Chalon, qui reprend la charte graphique de la FFCAM.
Compte-tenu du délai de réalisation, le Bureau a donc décidé de lancer les commandes mi-mai sans attendre le prochain CODIR, étant précisé que les adhérents règlent à la commande, ce qui ne présente aucun risque financier pour le club.
A ce jour, 49 Tee Shirts ont été réservés

7) Retour sur Raid Handi-Forts et Grandes Heures Nature

Ces deux évènements ont chacun mobilisé plusieurs bénévoles sur un week-end.
Eric ROUSSILLON fait remarquer que nous sommes une association soutenue par le Grand Besançon et que lors d'évènements de ce type il est normal que les adhérents de notre club soient présents pour aider. Il est regrettable qu'il soit aussi difficile de recruter des volontaires et que ce soient toujours les mêmes qui se dévouent. Merci à eux pour leur dévouement et leur adaptabilité aux horaires.

Olivier THA suggère que lors de la soirée d'accueil on précise que la participation des adhérents à ces 2 évènements serait vivement souhaitée.

II – DOSSIERS EN COURS

1) Semons l'Espoir : présentation de Jean-Georges TONON

L'hébergement est réservé (Ferme-Auberge de la Champagne au-dessus des Hopitiaux-Neufs)
12 patients en cours de sélection par le corps médical seront participants.
Budget 5000 € avec une participation CAF de 2000€
Le solde sera pris en charge par Semons l'Espoir ou autres partenaires

2) 150 ans du club le samedi 20 septembre : présentation d'Eric ROUSSILLON

Localisation : Site du fort de Bregille

Plusieurs activités seront proposées (randonnées, marche nordique, orientation, slack-line...)

Pot de clôture pour les cafistes et leurs invités.

Le CODIR valide à l'unanimité la commande.

A relayer également en réunions de commissions

Programme : vendredi, ateliers dans la Vallée de la Loue, animés par Christian THIOLOT ; samedi et dimanche, randonnées sur le secteur du Mont d'Or (4 encadrants randonnée nécessaires chaque jour)

Reste à faire :

- Communication
- Choix du film
- Arrêter les horaires des activités de la journée
- Recruter agents de sécurité

3) Bilan Carbone du club

Eric présente les travaux de l'équipe d'une dizaine d'adhérents qui s'est mobilisée afin de réaliser le bilan Carbone de notre club, avec les outils proposés à tous les clubs par la FFCAM.

Nous avons reçu 129 réponses, dont 90 contiennent 152 propositions pour réduire notre empreinte carbone.

(Graphique camembert.). Leurs préoccupations sont en ligne avec ce que nous apprend de nos comportements notre Bilan 2023-2024.

Les premiers résultats, qui vont encore évoluer, montrent que nous avons émis plus de 100 tonnes de CO2 pour nos activités de Montagne entre le 1 octobre 2023 et le 30 septembre 2024.

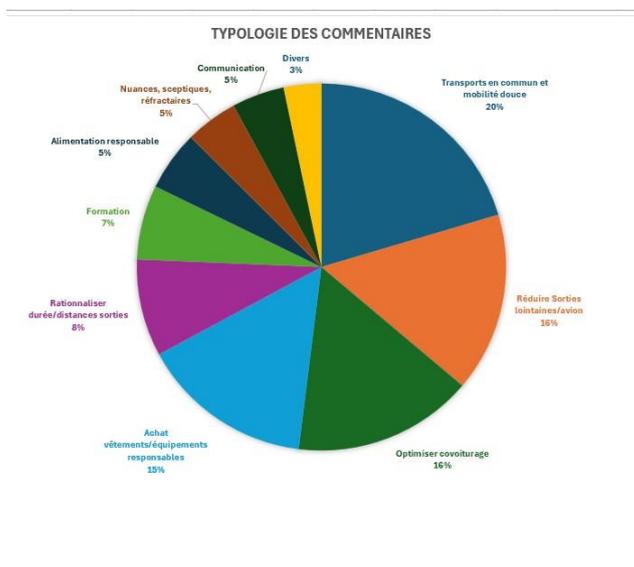
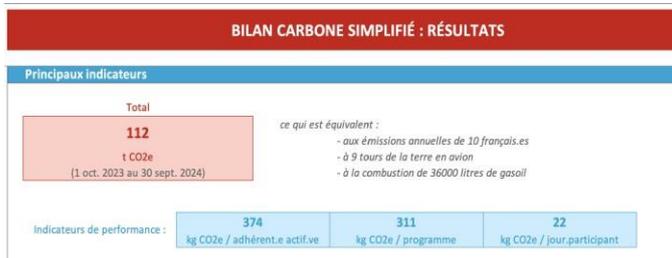
Soit l'équivalent de 9 tours du monde en avion, ou 36 000 litres de gasoil consommés.

Les principaux postes d'émissions sont le transport, 44% de nos émissions, et le logement 26%. Les voyages lointains en avion sur cette période représentent plus de 30% des émissions.

Nous sommes collectivement vertueux sur nos déplacements domicile vers le point de co-voiturage, puis vers le point de départ de la randonnée. Pour le fonctionnement de notre club (locaux, achats de matériels de prêt, sessions de formation, ...) nous sommes très vertueux à peine 5% de l'émission totale.

Merci à cette équipe et aux personnes qui ont bien voulu répondre au sondage

Cette première mesure « référence » sera affinée et suivie de recommandations proposées au CODIR. Rendez-vous est pris en fin d'année pour un nouveau sondage sur l'année 2024-2025. Nous sommes entrés dans un processus d'amélioration continue.



**4) Date de mise en oeuvre de la nouvelle application
« gestion des sorties » de la FFCAM**

La phase test fait ressortir de très nombreuses anomalies remontées par les utilisateurs. Dans ces conditions, il est demandé au CODIR de se prononcer sur la date de mise en application : soit au 1^{er} septembre 2025, soit ultérieurement

5) Le point sur le magazine

Il est proposé de continuer la publication du magazine sous une forme différente, en s'appuyant sur des contributeurs historiques, et avec le renfort de Lydia BERTHOMIEU et Frédéric PERACCHI, spécialisés en communication et en graphisme.

L'accent sera mis sur une communication en externe (institutionnels...), plutôt qu'à l'usage des seuls cafistes.

Il ne sera plus envoyé à domicile, mais téléchargeable sur le site et retiré au club par les adhérents

**6) Examen de projets de voyages à une distance
supérieure à 800 km à vol d'oiseau**

Suite à la demande de recensement faite par Olivier DUQUESNOY aux responsables de commissions, pour la période courant jusqu'en septembre 2026, 4 projets de voyages ont été remontés par la seule commission randonnée.

Les 2 autres projets proposés sont :

- Andalousie du 11 au 18 avril 2026, par Philippe ROUSSELOT
- Ténérife du 8 au 17 mai 2026, par Hervé FAGARD

Le bureau a constaté une nette diminution des voyages en avion entre la saison en cours (15200 km) et la saison précédente (55000 km). Les encadrants concernés ont fait preuve d'esprit de responsabilité, en proposant des voyages moins lointains .

En conséquence, le Bureau propose au CODIR de valider les deux voyages présentés, en précisant qu'aucun autre voyage de ce type ne sera programmé à une date antérieure au 30 septembre 2026.

Le CODIR décide à l'unanimité de reporter la mise en application à une date ultérieure

Le CODIR valide à l'unanimité la nouvelle formule du magazine

2 voyages proposés par Françoise CROCHOT (Sud Est Allemagne en avril 2026 et Corse en juin 2026) sont écartés de l'étude, car ils sont à une distance inférieure à 800 km. Leur mise au planning est du ressort, par délégation, du responsable de la commission Randonnée.

Les voyages en Andalousie et à Ténérife sont validés à la majorité du CODIR (1 contre, 3 abstentions, 13 pour)

III – LE POINT SUR LES COMMISSIONS

1) Ski : bilan de la saison hivernale par Florence TONON

27 sorties ont été réalisées, 16 annulées pour raisons personnelles ou météo.

2 accidents ont été répertoriés.

2) Ecole d'Aventure

Une réunion de bilan de la saison s'est tenue ce jeudi avec Clément Guyot, Elisabeth Pasteur, et les membres du bureau.

3) Escalade par Maryse BILLOT: RAS

4) Formation par Olivier THA

Bonne dynamique des ateliers du jeudi. Ceux de la saison prochaine sont en cours de préparation.

5) Randonnée par Olivier THA

Raquettes : peu de sorties à la journée cette saison en raison du faible enneigement dans le Jura.

6) Vélo de montagne, par Olivier THA

Peu de sorties

7) Sécurité, par Olivier THA

Meilleure prévention ; partages d'évènements (accidents ou autres)

8) Matériel

La commission Matériel s'est réunie le 11 juin en présence d'Olivier DUQUESNOY.

Le compte-rendu diffusé aux participants fait état, notamment, des difficultés rencontrées par l'équipe des bénévoles lors de la tenue des permanences, aussi bien pour les modalités de remise du matériel que pour les retours.

Formation EPI (équipements de protection individuels) : il est nécessaire que les membres de l'équipe Matériel soient formés

9) Commission Handicaf

Anne AVANZI a donné son accord à Olivier pour prendre la responsabilité de la commission, en remplacement de Jacques BRAVO, qui a quitté la région.

Nouvelle encadrante en ski de fond : Christelle BOISSENIN

Pour la saison prochaine, Elisabeth PASTEUR viendra renforcer Clément GUYOT

Il y aura un atelier CSV. L'accent sera mis sur les formations PSC pour tous les adhérents

La commission randonnée se réunit le 1^{er} juillet

Nathalie Château, responsable de la commission Matériel, va notamment réécrire la charte du prêt pour en faciliter l'utilisation et il sera demandé aux encadrants d'être plus précis dans la liste du matériel dont leurs participants ont besoin.

Chantal PRETOT (DTT Escalade) organise une formation EPI le 5 octobre.

La désignation d'Anne AVANZI est validée à l'unanimité par le CODIR

IV- QUESTIONS DIVERSES

1) Publication des carnets de route (question de Jean-Georges TONON)

Pour respecter le droit à l'image et éviter des plaintes éventuelles, il convient de s'assurer du consentement des adhérents pour la publication de leurs photos identifiables dans les carnets de route. Le recueil écrit des consentements de tous les participants à une sortie pour publier leur photo semble trop lourd pour certains.

- ⇒ proposition de faire cocher une case par le déposant qui déclare sur l'honneur avoir obtenu l'accord des participants

V – AGENDA

1- Proposition de soirée conviviale pour les encadrants et les bénévoles permanents début octobre:

2- Soirée nouveaux adhérents : prévue le jeudi 16 octobre

3 - Dernière minute : suppression des permanences le 14 août
la commission matériel supprimant sa permanence le jeudi 14 août, les permanences accueil et bibliothèque seront également supprimées ce jour-là

Prochaine réunion CODIR : jeudi 4 septembre 19h45
23h00, la séance est levée

Olivier a interrogé la FFCAM sur le sujet : il est en attente d'une réponse de son service juridique .

L'idée est bonne , mais le calendrier est trop chargé pour l'envisager cet automne

La secrétaire de séance



Nadine ANDRIEN

Le Président



Olivier DUQUESNOY



Le Président

Madame Anne VIGNOT
Maire de Besançon
Présidente de Grand Besançon Métropole
2 rue Mégevand
25034 BESANCON CEDEX

Besançon, le 30 avril 2025

OBJET : projet d'extension de la salle Marie Paradis

Madame la Maire, Madame la Présidente,

Je vous rappelle que nous avons participé, dans le cadre d'un projet d'extension de la salle d'escalade Marie Paradis, à l'invitation de Grand Besançon Métropole, à une première réunion du comité de pilotage le 11 mars dernier.

Au cours de cette réunion de comité, nous avons découvert deux scénarios potentiels, dont l'un entraînerait le transfert de nos locaux et leur séparation d'avec la salle de réunion que nous partageons avec l'association Entre Temps.

Suite à cette réunion, nous nous sommes rencontrés le 27 mars avec le service des Sports de la Ville, représenté par Mme PORRAL, et l'association Entre Temps.

A l'issue de cette réunion, la responsable du Service des Sports nous a invités à exprimer nos besoins et notre point de vue par rapport au projet précité.

Notre comité directeur s'est réuni le 8 avril et a pris connaissance de ce projet.

Au terme des débats de notre instance dirigeante, je vous confirme que nous ne sommes demandeurs ni d'une extension de locaux, ni d'un transfert de ceux-ci.

Comme nous l'avons exprimé en réunion le 27 mars, l'installation du siège du club au 13 de l'avenue Leo Lagrange a représenté un changement profond pour nos adhérents.

Leur demander de quitter ces locaux, alors qu'ils s'y sentent maintenant bien, a fortiori pour un siège moins fonctionnel et sans salle de réunion attenante, ne serait pas acceptable.

J'ajoute que cette installation a nécessité, avec votre accord, des aménagements intérieurs qui ont représenté de nombreuses heures de travail et aussi des frais substantiels.

Nous les avons réalisés dès lors que nous nous inscrivions dans une occupation à long terme.
Pour tous ces motifs, nous considérons par conséquent que tout transfert générerait beaucoup d'inconvénients et aucun avantage en retour.

En conclusion, notre souhait le plus vif est par conséquent le maintien de l'existant.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Olivier DUQUESNOY ,



Président du CAF de Besançon
Président du Comité régional FFCAM de Bourgogne/Franche-Comté